

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 20 (1887)

Artikel: Théodore Crinsoz de Bionnens et son interprétation prophétique de l'écriture [fin]
Autor: Vuilleumier, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

THÉODORE CRINSOZ DE BIONNENS
ET SON INTERPRÉTATION PROPHÉTIQUE DE L'ÉCRITURE

PAR

H. VUILLEUMIER

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE ¹

X

Tout ce qui précède nous a préparés en quelque mesure à comprendre la *paraphrase du Cantique des Cantiques*, le nec plus ultra du genre.

En l'absence d'une traduction et d'un commentaire, il est en effet indispensable, pour bien saisir le sens de cette paraphrase, d'être en possession de la double clef qui nous est fournie, quant au fond des idées, par la monographie sur les *Deux témoins* et subsidiairement par les *Dissertations critiques* de Jean Phil. de Cheseaux ; quant à la critique du texte et aux principes herméneutiques, par les *Lettres sur les équivoques* et quelques autres articles du Journal helvétique. Pour y voir tout à fait clair, nous aurions à vrai dire encore besoin 1° d'un petit dictionnaire explicatif des termes (prétendus) figurés ou du « symbolisme biblique, » dans le genre de celui qu'un des disciples de Crinsoz l'avait prié de composer et qu'il ne trouva pas le temps d'écrire ² ; 2° d'une désignation plus expresse, dans

¹ Voir les livraisons de mars et de mai 1887.

² Notice nécrologique du cap. Vullyamoz, p. 637.

le texte même de la paraphrase, des divers interlocuteurs qui sont censés prendre part au dialogue. Tel qu'il est, le manuscrit en dit cependant assez pour que le lecteur attentif et doué de quelque imagination, parvienne à entendre le sens « mystique » que de Bionnens avait découvert dans le *Cantique très excellent dicté par l'Esprit prophétique au roi Salomon* ¹.

Il serait fastidieux de reproduire le tout. En donner une analyse suivie n'est guère possible. Il faudra que nos lecteurs se contentent d'un aperçu sommaire, accompagné de quelques citations.

La scène se passe on ne sait où. En revanche, le temps où l'action est censée se dérouler, ou plutôt, — car il ne saurait être question d'une action proprement dite, — le temps auquel les entretiens se rapportent, ressort clairement du contenu : il embrasse la courte période qui doit s'écouler entre l'apostasie des nations protestantes et leur glorieux rétablissement.

Les deux principaux interlocuteurs, à peine est-il besoin de le dire, ne sont ni le roi Salomon et son épouse, ni la Sulamite et son berger, ni l'Eternel et Israël, ni l'âme fidèle et son céleste Epoux. Ce n'est pas non plus Christ et son Eglise en général, mais le *Sauveur* et l'*Eglise évangélique fidèle*, l'Eglise demeurée ferme au milieu de l'apostasie générale des protestants des deux confessions.

On prévoit dès lors quel sera le sujet de cette allégorie dialoguée ; il rentre absolument dans le fameux « système » et s'y adapte à merveille. C'est le fidèle et tendre attachement de l'Eglise bien-aimée pour le Seigneur Jésus ; sa persévérance au milieu des épreuves et des persécutions qui lui viendront

¹ Depuis que cet article est composé (janvier 1887) j'ai trouvé chez un bouquiniste une brochure de 16 pages intitulée *Cantique des Cantiques*, sans nom d'auteur, et renfermant au bas de la dernière page l'indication suivante : *A la Haye, chez Chatelain, Imp. 1762*. Il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour deviner le nom de l'auteur. Je venais de mettre la main sur la *traduction* « d'après l'hébreu sans points » qui a servi de base à la *paraphrase* dont nous nous occupons.

non seulement, comme par le passé, des ennemis-nés de la foi évangélique, mais des protestants infidèles; l'œuvre d'évangélisation et de réveil à laquelle se voueront avec succès ses membres les plus vivants, les plus courageux, au sein des peuples apostats et opprimés et parmi les catholiques eux-mêmes; le triomphe des nations revenues au pur Evangile sur la tyrannie papale, la glorification de l'Eglise fidèle et l'union fraternelle de toutes les fractions de la chrétienté européenne, sous l'empire librement consenti d'un Salomon moderne.

Les dialogues et les apartés des deux interlocuteurs principaux sont interrompus çà et là par des personnages habituellement muets ou ne paraissant sur la scène que comme en passant. Tel est cet interlocuteur indéterminé, ce spectateur, semble-t-il, qui est désigné par l'indéfini *dira-t-on*, et à qui le paraphraste attribue ces questions : « Qui est celle qui monte du désert, etc ? » (III, 6) et : « Qui est celle qui apparaît comme l'aube du jour, etc. ? » (VI, 10). — Ailleurs (V, 8-VI, 3) ce sont les *Filles de Jérusalem*, c'est-à-dire les *Nations protestantes*, — autrefois filles de la Jérusalem d'en haut, mais devenues par leur révolte filles d'une Jérusalem esclave, — qui, touchées de l'inaltérable attachement de l'Eglise fidèle pour le Sauveur et du tendre intérêt qu'elle ne cesse de prendre à leur conversion et à leur délivrance, lui adressent la parole dans V, 9 et VI, 1, pour lui témoigner leur désir de revenir avec elle au Bien-aimé céleste. — Plus loin (chap. VII, 1 et suiv.) apparaît *Sulamith*, « celle qui a trouvé la paix. » Cette figure n'est que la personnification de ces mêmes *protestants*, depuis qu'ils se sont convertis et *réconciliés* avec leur Dieu (comp. VIII, 10) et que leurs *deux camps* ont mis fin à leurs disputes et à leurs jalousies (VII, 1 « danse de makhanayim »). Elle s'entretient avec ses frères, les *catholiques nouvellement convertis*, qui l'appellent à reprendre possession de sa patrie et de ses biens, et se réjouissent de la beauté spirituelle qu'a recouvrée cette « fille de prince. » — Dans le dernier chapitre, enfin, v. 8 et 10, c'est la *France* qui prend la parole, ou, pour parler plus exactement, l'Eglise nationale (*sic*) de ce pays qui, lui aussi, aura embrassé le pur Evangile.

Ce qui fait l'originalité, ou pour mieux dire la singularité de cette interprétation du Cantique, c'est précisément le rôle capital qu'elle fait jouer à la France dans tout ce drame eschatologique.

On se souvient que cette idée ou cette espérance existait déjà en germe dans le fragment apocalyptique inédit, relatif aux *deux témoins*. Nous l'avons vu éclore dans les dissertations critiques de M. de Chéseaux. C'est dans notre Paraphrase, qui faisait sans aucun doute partie de la dernière refonte des traductions bibliques de M. de Bionnens, que le fruit est arrivé à pleine maturité.

Historiquement et psychologiquement le fait s'explique sans peine. Non seulement il est dans la nature des choses qu'une idée pareille, une fois conçue, se fixe de plus en plus dans l'esprit d'un exégète déjà prévenu, et qu'elle acquière, aux yeux de son imagination, le caractère d'une intuition en quelque sorte prophétique. Mais l'intérêt si sympathique et si soutenu que le théologien vaudois avait rencontré auprès de ses frères sous la croix, la confiance presque aveugle avec laquelle leurs pasteurs les plus distingués accueillaient les moindres productions de sa plume et de celle de ses adeptes, devaient diriger toujours davantage ses pensées et ses regards de ce côté-là. Et puis, les signes des temps ne semblaient-ils pas justifier cette attente ? Les principes de tolérance n'étaient-ils pas manifestement, depuis le milieu du siècle, en progrès dans le royaume voisin ? Notre paraphraste lui-même constate la chose dans le passage où il « traduit » à sa façon ces mots du chap. VII, 14 : *Les mandragores répandent leur parfum, et à nos portes il y a toutes sortes de fruits exquis*. Cela signifie, selon lui : « Des personnes d'un mérite distingué ne dissimulent plus leurs sentiments de modération ; la tolérance se met en bonne odeur ; on se fait un honneur et un plaisir d'en répandre et d'en suivre les maximes ; nous avons à nos portes (c'est la Bien-aimée qui parle) toutes sortes d'esprits que leurs talents, leurs lumières et leurs vertus disposent et préparent heureusement à se donner à vous (mon Sauveur). »

Mais encore fallait-il que cette intuition du rôle destiné à la

France trouvât des points d'attache dans le texte même du Cantique. Eh bien, ces points d'attache l'interprète bienveillant ne devait pas avoir de peine à les découvrir. Il les trouvait entre autres dans les passages où l'Esprit prophétique, qui a dicté cet excellent Cantique au roi Salomon, se sert de l'expression *bash-shoshannim*, « au milieu des lis. » (II, 16 ; IV, 5 ; VI, 3 ; VII, 3 : comp. V, 13 ; VI, 2.) Le lis, partout où il n'est pas, comme au chap. II, 1 et 2, l'emblème de la pureté de la doctrine, ne désigne autre chose que le *Royaume des lis*, c'est-à-dire la France.

C'est là (et non en Palestine, ni en Amérique, ni dans le midi de la Russie, comme l'ont voulu avant et après M. de Bionnens d'autres millénaires), c'est en France que les fidèles confesseurs des deux communions évangéliques iront chercher un lieu de refuge pendant le terrible jugement qui doit fondre sur les Etats protestants. (IV, 5, 6 ; VI, 2 : comp. I, 7, 8 et passim.)

La nation française donnera l'exemple du revirement, de la grande révolution, qui doit avoir pour effet d'affranchir la chrétienté du joug insupportable des pontifes romains, de l'*homme de péché* (*isch* VIII, 7). C'est elle que l'Esprit prophétique avait en vue en faisant dire (III, 6) au monde étonné : « *Quelle est cette Nation qui, par un merveilleux changement, fait monter, du Désert mystique de la catholicité romaine, comme des colonnes de fumée d'un parfum de prières, de louanges et d'actions de grâces, qui s'élèvent sans interruption jusqu'à Dieu ? Par quel prodige cette généreuse nation s'est-elle ainsi déterminée à célébrer le Culte Evangélique, dans le tems même qu'il étoit encore interdit en toute la chrétienté protestante ?* » — La réponse à cette question doit se chercher au chap. VIII, v. 5, et c'est le Sauveur lui-même qui est censé la donner en s'adressant directement à cette « généreuse nation » : « *Par ma chère amie* (*'al-dodah*, l'Eglise fidèle) qui s'étoit réfugiée chez vous, vers ses frères (les protestants de France), *je vous ai excitée* à venir recevoir mes salutaires instructions dans nos assemblées religieuses (« sous le pommier ? »). *C'est là que, devenue votre mère, elle vous a enfantée* à mon Dieu et Père,

au milieu des douleurs d'une cruelle persécution ; *c'est là* qu'elle vous a donné la vie en vous convainquant que la vérité seule, et le secours de mon Esprit, étoient réellement ce qui lui donnoit, dans ses épreuves et dans ses combats, cette douceur, cette patience et cette fermeté invincible, à laquelle ses ennemis même ne pouvoient refuser leur admiration¹. »

A la tête de cette nation marchera le *Salomon* moderne, ce « grand et digne roi » qui est destiné à devenir l'allié et le protecteur de la chrétienté protestante. Lui aussi, c'est la Bien-aimée, l'Eglise évangélique fidèle, qui le déterminera à *se donner* (mî yitthenka) à Jésus-Christ (VIII, 1). Mais, bien qu'il soit appelé à régner sur le « royaume des lis, » ce n'est pas à dire qu'il appartienne à la dynastie régnante. L'Esprit prophétique annonce plutôt (*ibid.*) que ce prince qui doit lui servir *comme* de frère et de défenseur, la Bien-aimée aura la satisfaction de *le trouver* dans un pays du *dehors*, pour l'amener sous les étendards du Roi suprême. Elle lui *donnera* à goûter *le lait* de la saine doctrine de la Réformation *sa mère* et (III, 11) deviendra ainsi à son tour *sa mère* selon Dieu. *Le jour qu'il se fiancera* à Jésus-Christ, le céleste époux des âmes², elle *le couronnera du diadème* impérial (*ibid.*). Lui, de son côté, l'honorera de sa protection et prendra hautement sa défense contre ceux qui la noircissent (I, 6 : « le soleil m'a regardée »). — Il fera plus (VII, 3), il ira au secours des protestants redevenus fidèles à leur Dieu, élargira leurs captifs qu'on abreuvait d'une *coupe* amère, et les prendra sous sa protection, afin qu'ils fassent *parmi* son peuple, dans le royaume *des lis*, une abondante *moisson* (« un tas de blé ») de prosélytes. Aussi les princes et souverains protestants le reconnaîtront-ils pour leur *chef* et le décoreront-ils de la *pourpre* impériale (VII, 6). Parmi leurs capitaines, qui se seront montrés les plus *vaillants* dans la

¹ C'est nous qui soulignons dans les citations les mots et les membres de phrase dont l'équivalent se retrouve dans l'original, et qui mettons entre parenthèses les quelques notes explicatives qu'il peut être utile d'ajouter.

² Remarquer en passant cette réminiscence isolée de l'interprétation allégorique ordinaire, mise à la mode par saint Bernard.

lutte contre les oppresseurs, il en choisira *soixante* pour aller *cerner* le pape sur son *siège* (mittah) et délivrer l'univers du monstre qui y a répandu *la terreur durant les-sombres nuits* de sa tyrannie. Il fera réduire en *cendres*, sous ses yeux, la cruelle *Javan* (éphér yavan, en deux mots, au lieu de appiryon, la litière, que porte le texte), cette Rome meurtrière, où le nouvel Epiphanès a donné, comme l'ancien, tant d'ordres sanguinaires. Au retour de cette exécution, il prendra d'entre les personnes qui auront été les plus assidues dans les parvis de Dieu (« d'entre les arbres du Liban, » celui-ci étant le symbole du Temple, remarquable par son élévation et la multitude de ses colonnes) pour en faire des *piliers*, c'est-à-dire le soutien et l'ornement de son palais, etc. (III, 7-10).

Enfin la Bien-aimée elle-même, cette Eglise composée de tous les chrétiens évangéliques qui, en quelque lieu que ce soit, seront demeurés fidèles à leur Sauveur, sous quels traits l'interprète de nos prétendus oracles la dépeint-il de préférence? Il n'est pas douteux que c'est sous les traits de l'Eglise réformée de France, avec des couleurs empruntées à l'histoire des assemblées sous la croix. C'est ce qui ressortira avec toute la clarté désirable de quelques citations prises plus ou moins au hasard.

Chap. I, v. 5. « Il est bien vrai, ô protestants amollis, lâches et timides (« ô filles de Jérusalem »), que vous me voyez présentement vêtue du sac, noire, sèche et ridée, comme ces peaux dont *les Arabes* couvrent leurs *tentes*, et qui sont *brunies* à la pluie et au soleil; mais je recouvrerai bientôt un éclat supérieur à celui dans lequel j'ai paru à vos yeux dans ma plus grande gloire » (quand j'étais « comme les pavillons de Salomon »).

Chap. II, v. 14. « O vous (c'est le céleste ami qui parle), vous qui vous distinguez (comme la « colombe ») par votre douceur, et qui, pour conserver votre innocence, avez été réduite à vous réfugier dans *les fentes du rocher* et dans *la cachette des lieux escarpés*, ne craignez plus de vous rendre dans les assemblées religieuses; *faites-moi entendre votre voix* par de saints cantiques; *car* vous avez une *voix douce* aux oreilles des personnes

pieuses, et les plus beaux traits de la vertu sont peints sur votre *visage*. »

Chap. V, v. 2, 45. « Une partie des membres dont *je* suis composée, et qui forme l'Eglise fidèle à mon Dieu, *dormoit* dans le sein de la tristesse et de l'accablement; pendant que l'autre partie, plus vive et plus animée (« mon cœur »), *veilloit* pour lui chercher et lui convertir des âmes. »... « Pour me déterminer à recommencer de célébrer nos assemblées publiques de religion, *mon* doux Sauveur m'a *envoyé* d'une *caverne*, où il s'était retiré en la personne de quelques-uns de ses serviteurs fidèles, un écrit qu'il avoit composé (de « sa main ») par leur ministère. A la lecture de cet écrit, tout rempli d'onction, de lumière et de force, *mes entrailles se sont émues*, elles ont été bouleversées *pour* mon doux Sauveur. *Je me suis levée pour faire* moi-même, avec toute la solennité et l'édification dont j'étois capable, *en faveur de mon Bien-aimé*, l'ouverture de nos assemblées religieuses en plusieurs lieux à la fois, et en même tems *mes mains* ont *distillé* des écrits qui renfermoient les plus pressantes invitations à venir y rendre à Dieu la gloire et les honneurs qui lui sont dûs. Oui, *mes doigts* ont distillé des écrits pathétiques, où je faisois sentir la nécessité de servir Dieu publiquement selon ses loix saintes, et ces ouvrages ont passé à travers les gardes et les surveillans de l'Eglise romaine jusque dans les lieux dont ils croioient avoir le mieux fermé l'entrée » (« la poignée du verrou »).

Chap. VI, v. 3 : « Qu'on ne dise plus de moi que je suis factieuse, hérétique et schismatique. Par ma fidélité inviolable, j'ai dû convaincre mes plus ardens persécuteurs que *j'appartiens* véritablement à Jésus-Christ, *et mon* doux Sauveur, par sa protection si manifeste et par le succès qu'il donne à mes travaux, fait bien voir qu'il *est mon* roïal époux. *Il* fait annoncer sa parole par mon ministère (« paître son troupeau ») dans le Roïaume des *lys*. »

Chap. VIII, v. 6 (le Sauveur) : « Quoique cette Nation (il s'agit de la nation française) ait été *cruelle comme la mort* envers ma *Bien-aimée*, — témoin entre autres le massacre de la Saint-Barthélemy, — quoiqu'elle ait été longtemps *inflexible comme le sé-*

pulcre à son zèle, ses embrasemens seront pourtant enfin les embrasemens d'un feu céleste, puisqu'elle sera enflammée d'amour pour l'Eternel. »

Nous ne pouvons en finir avec ces citations sans transcrire encore deux fragments tirés de la paraphrase de ce même chapitre VIII. Ils sont trop intéressants pour ne pas figurer ici, ne fût-ce qu'à titre de *curiosa*.

L'un, v. 8 et 9, est un dialogue entre la France et un autre interlocuteur, au sujet duquel on reste dans le doute de savoir si c'est Sulamith ou la Bien-aimée. — *F.* « Nous avons dans Avignon et dans le Comtat Venaissin une sœur, une Eglise qui est petite en comparaison de notre Eglise Nationale, et qui n'a point de disposition à s'unir à notre divin Epoux. Que ferons-nous à cette sœur, au jour qu'on annoncera la parole de Dieu chez elle et qu'on l'exhortera à rejeter les faux cultes et à secouer le joug du Pape, pour suivre le pur Evangile ? » — *B. A. (?)* « Si elle concevoit pour la gloire de notre Dieu le même zèle ardent (Khammah ou Khémah, au lieu de Khômah, ou ce dernier mot pris comme forme du verbe Khoum) que la Nation françoise, nous établirions dans ce païs-là une souveraineté particulière, dont la Constitution seroit excellente et précieuse (« des créneaux d'argent ») ; mais puisqu'il n'y aura en elle aucun amour pour Dieu (qu'elle sera « une porte » fermée), nous assiégerons (nâcour) dans son palais le Vice-légat, et tous ceux à qui le Pontife Romain a confié le gouvernement de cette Souveraineté » (le « cèdre, » emblème de puissance et d'élévation).

Voici l'autre fragment, v. 11 et 12. La parole est de nouveau à la Bien-aimée : « Le Salomon moderne avoit une Eglise nationale (« une vigne à Baal-Hamon »), aux bénéfices de laquelle il nommoit, tandis que le Pape en donnoit à prix d'argent l'investiture par ses Bulles. Depuis que ce grand prince aura secoué le joug du Pontife romain, il donnera lui seul l'investiture de tous ces bénéfices. Il confiera le gouvernement et l'instruction de son Eglise nationale à des Pasteurs dont chacun recevra annuellement mille pièces d'argent pour son salaire. A l'égard des Pasteurs de l'Eglise réformée de France (« ma

vigne qui est à moi »), je faisais donner à chacun d'eux, au renouvellement de nos assemblées, mille pièces d'argent pour salaire. Mais après votre conversion, *ô Salomon moderne, ces mille pièces d'argent ne seront pas moins à votre disposition* que celles des autres bénéfices de votre Roïaume. Seulement, par un effet de votre piété et de votre munificence roïale, vous ajouterez *deux cents pièces en faveur* des Pasteurs qui auront été fidèles à leur devoir (« ceux qui gardent le fruit ») durant la grande tribulation. »

XI

A qui hausserait les épaules à l'ouïe de ces fantastiques révélations, M. de Bionnens a répondu d'avance dans sa paraphrase, très libre il en faut convenir, du chap. V, v. 11 : « L'ouverture des divins Oracles du Seigneur remplit de lumière et de douceur les hommes intelligens... En vain traite-t-on de visionnaires ceux qui méditent et qui expliquent ces Prophéties. Ils sont lavés et déchargés de tout blâme par les personnes judicieuses, modérées et équitables, parce que le tems est venu, où toute notre attention doit se fixer sur l'accomplissement des excellentes promesses que Dieu a faites à son Eglise. »

A vrai dire, il est toujours venu, le temps de fixer toute notre attention sur les promesses de Dieu, à la condition, bien entendu, qu'il s'agisse réellement de promesses *de Dieu*, et que l'interprète n'ait pas, pour nous servir des propres termes du *Philographe*, « substitué aux vraies idées du Saint-Esprit des imaginations humaines, de pures chimères. » A part cela, notre « visionnaire » n'a pas tant tort : si les personnes judicieuses, modérées et équitables ne peuvent le laver de *tout* reproche, elles diront du moins à sa décharge que son interprétation prophétique du Cantique ne vaut guère moins que tant d'autres explications soi-disant profondes ou « mystiques » que le temps a vu naître et passer. Elles lui reconnaîtront sans difficulté le droit de dire à tous les commentateurs allégorisants et parabolisants qui seraient disposés à le condamner ou à s'égayer sur

son compte : Que celui d'entre vous qui est sans péché, me jette la première pierre !

Tout en faisant de mauvaise exégèse, de Bionnens a eu sinon le mérite du moins la douce satisfaction de faire une bonne œuvre, puisqu'il a contribué pour sa part à soutenir le courage des pauvres pasteurs du Désert. Il a ainsi rempli de son mienx, et non sans résultat, ce qu'il considérait comme sa mission particulière. C'était un ministère comme un autre, quoique sans mandat officiel. Lors même, par conséquent, que le travail auquel il s'est consumé a été de nul profit pour la vraie science biblique, ou ne peut être pour elle que d'une utilité négative, qui oserait dire qu'il a perdu sa journée et n'a été qu'un serviteur inutile ?

Grâce à la publication des *Lettres de Paul Rabaut à Antoine Court*, le nom de Théodore Crinsoz de Bionnens prendra donc rang, désormais, parmi ceux des chrétiens du Pays de Vaud qui, au siècle dernier, se sont de diverses façons activement intéressés au sort de leurs frères de France.

Les deux noms jusqu'ici les plus connus, quoique à des titres bien différents, étaient celui du professeur Georges Polier, l'infatigable protecteur des étudiants du séminaire, et celui du ministre François-Louis Allamand, l'auteur de la fameuse *Lettre* anonyme de 1745 *sur les assemblées des Religionnaires en Languedoc*. La première place, dans le reconnaissant souvenir de la postérité des fidèles sous la croix, appartiendra toujours à ce digne professeur de l'Académie de Lausanne, qui mérita par ses soins dévoués d'être appelé « le véritable père des protestants français ¹. » Mais les héritiers des pasteurs du Désert n'associeront-ils pas avec respect à sa mémoire celle de son ami et ancien disciple, de ce scrutateur persévérant des mystères de la prophétie, dont les écrits faisaient les délices et la consolation des bergers appelés à paître les troupeaux du Sauveur, parmi les épines, dans le royaume des lis ? Nous avons lieu de croire que, malgré ses singularités, ce pieux rêveur leur sera plus sympathique que le remuant et caustique Allamand, le maître du jeune Gibbon et le correspondant de

¹ *Lettres de P. Rabaut*, t. I, p. 18, note.

Voltaire, lequel d'ailleurs, il faut le dire, valait beaucoup mieux que la réputation qu'on lui a faite à cause de sa Lettre².

Mais il est un point de vue encore, auquel Crinsoz mérite de fixer, plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, l'attention des amis de l'histoire de la vie et de la pensée religieuses au sein du protestantisme de langue française au dix-huitième siècle. Nous voulons parler de sa piété personnelle et de la position qu'il prit vis-à-vis de l'Eglise de son pays. C'est par quelques considérations sur ce sujet que nous terminerons notre étude.

XII

On a appelé Crinsoz un mystique. Il ne peut être qualifié de la sorte que si l'on donne au mot *mystique* le sens extensif, vague et impropre où il est trop souvent employé en français. A la vérité, Crinsoz lui-même en fait volontiers usage pour désigner le genre d'interprétation qu'il faisait systématiquement subir à l'Ecriture sainte. Mais c'était de sa part un abus. Le vrai nom qu'il devait lui donner était tout bonnement celui d'interprétation allégorique. Dans l'acception spéciale et technique que le terme en question a reçue dans le langage théologique et philosophique, il ne convient guère à l'homme dont nous nous occupons. Il n'y a rien dans sa vie ni dans ses écrits qui présente les caractères distinctifs de la mystique, pas plus de la mystique pratique que de la mystique spéculative. On ne peut en effet considérer comme telle la persuasion où il était de posséder le charisme de l'interprétation des prophéties. Le fait que Crinsoz a abandonné l'interprétation monacale, vraiment mystique, celle-là, qui voit dans le Cantique l'expression figurée des amours spirituelles de l'âme en extase et de son divin époux, ce fait à lui seul est suffisamment significatif.

¹ Voir les renseignements donnés sur Allamand dans l'ouvrage cité, t. II, p. 123. On trouvera d'autres détails dans Gindroz, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, Lausanne, 1853, p. 325 ss., dans Sayous, *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Paris, 1861, t. II, 75 ss. et dans la thèse de M. Auguste Vuilleumier sur *les apologistes vaudois au XVIII^e siècle*, Lausanne 1876, pag. 48-55. Il n'existe pas de notice biographique complète sur cet homme remarquable.

Avec plus de raison on peut ranger de Bionnens dans la catégorie beaucoup plus élastique des *piétistes*.

Le piétisme n'avait peut-être pas poussé dans le pays de Vaud d'aussi profondes racines, ni étendu si loin ses rameaux qu'il le fit dans certaines parties de la Suisse allemande, pour ne pas parler de l'Allemagne. Il n'en comptait pas moins, dès la fin du XVII^e siècle, d'assez nombreux adeptes en différentes localités de ce beau coin de terre. On l'avait vu apparaître sur plusieurs points à la fois, et s'ouvrir, se plier à des influences fort diverses. Aussi se produisit-il sous des formes et à des degrés diversement nuancés. Tous les rangs de la société étaient représentés parmi ses fidèles, depuis le laitier illettré jusqu'au docte académicien, depuis l'élégante châtelaine jusqu'à l'humble servante. Il gagna des amis et des organes dans le sein même du clergé. Et il en fut ainsi jusque assez avant dans le XVIII^e siècle.

Rien, par conséquent, de plus risqué que ce jugement prononcé naguère *ex cathedra*, dans un des temples de Lausanne, lors du 350^e anniversaire de la Réformation du pays de Vaud par messieurs de Berne : « Au XVIII^e siècle, c'est la mort sur toute la ligne ! » On était très *réveillé* dans les cercles dont nous parlons. Il y avait, on peut le croire, quelque vie dans leurs conventicules, et bien des plumes pieuses se donnaient du mouvement, si l'on en juge par certaines correspondances du temps. Sans compter que dans l'Eglise officielle elle-même, si engourdie qu'elle fût, tout ne dormait pas, tant s'en faut. Il est vrai que, grâce au tempérament national non moins qu'à cause de la surveillance exercée depuis Berne, cette vie n'aimait pas à se répandre avec éclat. Elle craignait de s'évaporer dans des manifestations bruyantes. La maxime exotique *pas de bruit, pas de vie* n'avait pas encore fait fortune dans nos paisibles contrées. Serait-ce pur hasard que des différentes formes du piétisme du XVIII^e siècle celle qui a survécu chez nous à toutes les autres ait été la forme quiétiste¹ ?

¹ L'histoire de tout ce mouvement religieux reste encore à écrire. En fait de monographies, nous possédons pour le moment l'intéressante étude de feu M. Jules Chavannes sur *Dutoit-Membrini*, Lausanne 1865, et la notice

Le piétisme avait-il pénétré dans le milieu aristocratique où naquit et grandit le jeune Crinsoz, alors de Colombier ? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons de ses jeunes années, c'est que, au témoignage de son trop laconique biographe¹, « la félicité céleste faisait déjà à la fleur de son âge le sujet de sa joie et de ses espérances. » Peut-être s'était-il trouvé en contact avec des chrétiens de cette nuance pendant ses années d'étude à Lausanne ou, plus tard, en Hollande. Quoi qu'il en soit, on a vu qu'il refusa constamment de prêter le serment contre les arminiens et les piétistes. On a vu aussi que, comme bon nombre de ces derniers, il nourrissait à l'endroit du serment en lui-même, surtout du serment obligatoire, des sentiments et des scrupules qui le firent accuser, même par un homme réputé libéral comme l'était J.-Alph. Turretin, d'anabaptisme mitigé. Ses traductions bibliques, celles de sa première phase déjà, étaient inspirées par le désir de saisir et de rendre la vérité révélée dans toute sa pureté, sans égard pour « les opinions régnantes, » c'est-à-dire la dogmatique officielle. Il les destinait en première ligne aux « personnes faisant leurs délices de la vraie piété. »

Cette *vraie piété*, il s'appliquait à la pratiquer journellement dans sa propre vie, demandant à Dieu, par « des exercices secrets, » la grâce de remplir ses devoirs envers lui et de lui consacrer tout son temps et toutes ses facultés ; cherchant et prêchant la paix, supportant les infirmes dans leurs faiblesses, sachant s'imposer des sacrifices par amour du prochain. Il ne permettait pas plus la louange à son adresse qu'il ne tolérât en sa présence une liberté qui sentît la médisance. « Les amis, écrivait-il à un de ses fidèles qui avait fait son éloge, nous doivent une retenue scrupuleuse sur les louanges, auxquelles on peut et on est toujours disposé de donner des interprétations humiliantes. Les études dont nous nous occupons demandent surtout de notre part une modestie et une réserve toute particulière ; d'autant plus que, comme dit saint Paul, ce fort bien faite de M. Trechsel sur le pasteur *Samuel Lutz* d'Yverdon, dans le *Taschenbuch* de Berne de 1858.

¹ Article déjà plus d'une fois cité du *Journal helvétique* de 1766.

que nous possédons nous l'avons reçu, et si nous l'avons reçu, seroit-il bienséant de nous en glorifier? Je ne vous cache donc point que j'ai vû avec chagrin ce que vous dites de moi. »

Quoique « avantaagé des biens de la fortune » et « façonné par la main des Grâces, » il ne frayait guère avec la belle compagnie. Sans se soustraire aux « devoirs de la société civile, » les remplissant selon sa position et de manière à édifier le prochain par une conversation toujours instructive, il fuyait les distractions, les frivolités, « les servitudes inutiles du siècle. » A des savants du beau monde qui lui parlaient de leur train de maison : « Je n'ai, dit-il, qu'un seul domestique, et encore fait-il souvent trop de bruit pour moi. »

A ces traits, qui dénotent une poursuite active de la sainteté, une recherche presque ascétique de ce que les pères du piétisme néerlandais appelaient la *précisité* morale, il faut en joindre d'autres, qui le caractérisent encore plus directement comme piétiste. D'abord, sa passion pour l'union des enfants de Dieu, ou, pour employer une expression favorite de certains frères d'Allemagne, l'esprit *philadelphique* dont il était animé. Ensuite ses doléances au sujet de l'état corrompu de l'Eglise, de sa routine, de sa tiédeur, de sa mondanité, et plus spécialement au sujet de l'humeur disputeuse, des subtilités scolastiques, de l'esprit clérical de ses docteurs. Enfin, ses préoccupations eschatologiques, cette attente impatiente de la grande révolution qui devait, selon lui, amener à sa suite la gloire terrestre de l'Eglise purifiée, unie et triomphante.

Mais voici en quoi lui et son école se distinguent très nettement de bon nombre de leurs pareils, en Suisse et ailleurs : il n'a *aucune tendance sectaire*. L'idée de « sortir de Babel, » c'est-à-dire de se retirer de l'Eglise établie, ne paraît pas avoir abordé son esprit ou si elle l'avait abordé, il s'était hâté de la repousser bien loin de lui. Chose d'autant plus remarquable que les expériences mortifiantes qu'il avait faites comme ministre de cette Eglise, jointes à la parfaite connaissance qu'il avait de ses déficits, semblaient devoir l'exposer plus que bien d'autres à pareille tentation. Tant s'en faut qu'il ait incliné de ce côté, que, lorsqu'il est amené à parler des sectes, il lui arrive de

laisser échapper à leur adresse des mots sévères. « J'ai en aversion, disait-il déjà en 1727, toute cabale et toutes les mauvaises voies par lesquelles les sectaires cherchent à se faire des partisans et des disciples. » S'il tient, contrairement à Turretin, à ce que l'on marque et détermine nettement ce qui est essentiel au salut, c'est « afin qu'au milieu de tant d'opinions différentes que les hommes veulent faire passer pour fondamentales, nous puissions demeurer tranquilles dans un ferme attachement aux vérités salutaires. » Autrement, « il est à craindre que toutes les sectes chrétiennes ne continuent à s'anathématiser les unes les autres pour des articles qu'elles regardent sans raison comme indispensables au salut. »

L'Eglise a beau être dégénérée, elle n'est pas pour lui une Babel. Il y demeure et, tout en se livrant à des exercices de piété privés, il continue à fréquenter le culte public, quitte, sans doute, à ne pas s'associer au chant de certains psaumes et à faire des réserves *in petto* sur telles ou telles prédications qu'il pouvait être appelé à subir. Il regrette que l'Eglise n'ait plus le moyen d'exercer une discipline sérieuse à l'égard de ceux qui la déshonorent; mais ce regret ne va pas jusqu'à l'empêcher de prendre la cène avec le commun des fidèles.

Le clergé a beau compter dans son sein des mondains, des membres peu zélés ou animés d'un zèle amer; le ministre dégradé se fait du saint ministère une trop haute idée pour songer le moins du monde à l'amoindrir au nom du principe souvent si mal compris du sacerdoce universel¹.

Le pouvoir civil a beau ne réaliser que très imparfaitement l'idée du prince ou du magistrat selon le cœur de Dieu, et renier l'esprit de l'Evangile et de la Réformation par ses procédés intolérants: M. de Bionnens, qui savait mieux que per-

¹ Crinsoz voyait dans les quatre êtres vivants qui entourent le trône céleste et célèbrent jour et nuit les louanges de Celui qui est assis sur le trône, la représentation idéale des ministres de l'Evangile. Ils sont au nombre de quatre pour marquer les quatre parties du monde où le clergé chrétien sera répandu sous le règne glorieux du Messie. Le lion désigne le courage et la force du vrai pasteur; le bœuf, ses travaux et sa patience; la figure humaine, sa sagesse et sa piété; l'aigle, sa vue pénétrante des mystères du salut.

sonne combien est rude, parfois, l'étreinte du bras séculier, n'attend pas le salut de l'Eglise de sa séparation d'avec l'Etat. L'union des deux sociétés lui apparaît malgré tout comme un bienfait. C'était de tout son cœur qu'il avait uni ses actions de grâces à celles qui retentirent dans les temples de sa patrie lors du second jubilé de la réformation bernoise de 1528. Il considère comme fort privilégiés « les protestants qui vivent dans des Etats où la réformation a été reçue par autorité publique. » Aussi l'Eglise réformée de France, quand elle aura cessé d'être une église sous la croix, s'empressera-t-elle, on s'en souvient, de remettre au futur empereur des Français, au Salomon moderne, le soin de pourvoir à l'entretien de ses pasteurs à elle aussi bien qu'à celui des ministres de son Eglise nationale revenue au pur Evangile. L'union de l'Eglise et de l'Etat, aux yeux de ce piétiste, est si bien l'état de choses normal, que les Eglises nationales, après une courte éclipse pendant la période de « l'apostasie, » subsisteront selon lui jusque dans l'économie à venir, du moins jusqu'au jour où, l'empire antichrétien étant entièrement détruit, le règne des saints, cette nouvelle et vraie théocratie, sera établi sur la terre. (Voir entre autres la paraphrase et les notes sur les chap. IV, V et XXI de l'Apocalypse.)

C'est assez dire que de Bionnens n'était pas de ceux qui, avec le célèbre auteur de *l'Histoire impartiale de l'Eglise et des hérétiques*, le piétiste radical Gottfried Arnold, et tant d'autres après lui, ont prétendu rendre Constantin le Grand et, pour les temps modernes, les princes et gouvernements protestants du XVI^e siècle responsables de tous les vices qui souillent l'Eglise. Il ne partageait pas davantage l'illusion naïve ou la sainte ignorance de ceux (crypto-catholiques sans s'en douter) qui voient dans l'Eglise des premiers siècles une sorte de paradis perdu, et qui prônent le retour ou du moins l'aspiration à cet état de choses réputé idéal comme la condition *sine qua non* de toute véritable réforme, comme un devoir sacré pour quiconque a sérieusement à cœur la restauration de la vraie assemblée des croyants, la conversion du « monde christianisé » et la venue du règne des cieux sur la terre.

La purification de l'Eglise et son triomphe sur toutes les puissances antichrétiennes du dedans et du dehors, notre piétiste ne l'attendait, avec plusieurs autres, que d'une souveraine intervention du divin chef de l'Eglise. Il avait le pressentiment d'une crise prochaine. La vieille Europe allait au-devant d'une « grande révolution. » Un jugement se préparait, d'où l'Etat et l'Eglise sortiraient radicalement transformés. Son pressentiment ne l'a pas trompé, si ce n'est que, dans l'impatience de son désir et dans la ferveur de ses espérances, il croyait le terme plus rapproché. Dans la crise historique qui se préparait, semblable en cela aux anciens prophètes, il voyait déjà le jugement suprême ; dans la fin de la période actuelle, le commencement du siècle à venir.

Son devoir à lui, en attendant « le jour et l'heure, » c'était d'avertir ses frères et de réchauffer leur zèle ; c'était de mettre ses compatriotes en garde contre les progrès alarmants de la tiédeur et de l'indifférence et de ranimer leur foi aux saintes révélations de Dieu ; c'était de rendre témoignage et de prier. A l'imitation de saint Paul, il se fût même dévoué pour sa nation, si par là il eût pu espérer de convertir et de sauver ceux qui n'avaient de chrétien que le nom.

De Bionnens n'appartenait pas non plus à cette classe de piétistes (Calvin les eût taxés de « fanatiques ») qui affectaient de *faire fi de la science*, sous prétexte que la science enfle et que le Père a caché les choses d'en haut aux sages et aux intelligents. Ses écrits sont le fruit d'une étude savante et assidue du texte original de la Bible. Ses notes sur l'Apocalypse supposent une érudition historique fort respectable. De toutes ces connaissances il eût pu faire assurément un meilleur, un plus judicieux emploi. Elles n'en prouvent pas moins qu'il ne jugeait pas le savoir humain incompatible avec la simplicité et l'humilité de la foi. Ce n'étaient pas, du reste, les études philologiques et historiques seules qui exerçaient sur lui leur attrait. « Il avait, nous dit-on, le principe de toutes les sciences ; il étoit en état de les toutes manier... Disciple de Newton, qui mieux que lui a saisi la découverte de ce grand maître ? » N'en déplaise à l'estimable panégyriste, que son piétisme n'a-

vait qu'imparfaitement guéri de l'emphase des enfants du siècle, dans le cercle même des amis de Crinsoz, il y eut quelqu'un qui l'avait certainement encore mieux saisie. On a compris que nous voulons parler de J.-Phil. Loys de Cheseaux, le jeune émule des Mairan et des Cassini. Lui non plus ne regardait pas la science et la piété comme deux sœurs irrémédiablement brouillées, puisqu'on a pu dire que « ce ne fut peut-être pas la moindre originalité de ses travaux que d'avoir voulu, à l'exemple de Newton, mais en plein XVIII^e siècle, soutenir par la science ce que la science croyait alors renverser¹. »

Quiconque s'est occupé de l'histoire du piétisme sait que ce mouvement si complexe et si multiforme, grâce à cette indifférence pour les distinctions confessionnelles dont il était le plus souvent accompagné, a poussé certains de ses sectateurs dans deux directions opposées. On a vu les uns s'en aller à la dérive *du côté du rationalisme*, quelques-uns même échouer sur le bas-fond du déisme. Pour d'autres, le piétisme n'a été qu'une étape sur la route large et commode qui *mène à Rome*.

Il n'y avait pas de risque que l'auteur de l'Essai sur l'Apocalypse, l'ami fidèle des pasteurs du désert et des églises sous la croix allât se fourvoyer dans le chemin qui a pour issue le « borbier du papisme. » On pouvait être sûr qu'il n'y suivrait jamais sa compatriote, la romanesque fille et élève de piétistes qui est connue dans le monde sous le nom de M^{me} de Warens. En revanche, il est difficile de méconnaître dans sa piété, ou du moins dans sa théologie, la présence de certains éléments qui, en se développant, auraient pu l'entraîner en sens contraire, sur les traces de M^{lle} Huber, l'auteur des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*².

Le zèle de Th. Crinsoz pour la *tolérance* procédait, sans doute, avant tout d'un principe de charité chrétienne et d'un respect religieux pour la liberté de conscience. Mais ne tenait-il pas aussi pour une part à l'ennui, à l'aversion même qu'in-

¹ Secretan-Mercier, *Revue suisse*, de 1843, p. 261.

² Voyez sur le piétisme de Françoise-Louise de la Tour, devenue par son mariage M^{me} Loys de Vuarrens, l'article de MM. A. de Montet et Eug. Ritter, *Bibliothèque universelle*, mai 1884, et sur celui de Marie Huber, l'article de M. Eug. Ritter dans les *Etrennes chrétiennes* de 1882.

spiraient à ce piétiste les discussions dogmatiques ? N'est-il pas significatif que ce qu'il trouvait surtout à déplorer dans l'église du troisième période (Pergame), après son « élévation selon le monde par la faveur de Constantin et de ses successeurs, » c'était qu'on y eût négligé la pratique de la morale évangélique « pour se perdre et s'abîmer dans de vaines spéculations, d'où nâquirent des disputes à l'infini qui passèrent des Ecclésiastiques au Peuple. » Et qu'est-ce donc qui « a été plus en obstacle aux progrès de la réformation que les disputes qui s'allumèrent bientôt entre les protestants » sur la cène, l'ubiquité, la prédestination et bien d'autres articles ? Toutes ces divergences de vue portent sur des choses accessoires, *indifférentes* à la piété pratique. Au fond, « comme des hommes savans et pieux l'ont prouvé clairement ¹, » on convient de part et d'autre de tout ce qui est nécessaire au salut, et l'on rejette ce qui est incompatible avec l'essentiel, la qualité d'enfant de Dieu. N'est-il donc pas du devoir non moins que de l'intérêt des protestants « de regarder toutes ces différences en matière de sentimens comme des inconvéniens inévitables, qui ne les dispensent point de se reconnoître pour frères et de s'aimer comme tels ? » A ceux qui sont dans ces dispositions « le Seigneur n'imputera point cette séparation, qui est involontaire et purement extérieure de leur part, ou plutôt, qui n'est pas même extérieure par rapport à eux, puisqu'ils témoignent hautement, toutes les fois que l'occasion s'en présente, qu'ils se regardent tous comme membres d'un même corps mystique, comme le Temple du Tabernacle du Témoignage. » (Apoc. XV, 5.)

Ainsi, peu importe après tout à quelle communion chrétienne on appartient extérieurement, à l'exclusion toutefois du papisme ; car celui-ci est antichrétien. Pour le croyant à qui le Saint-Esprit rend témoignage qu'il est du nombre des fidèles disciples du Seigneur, qu'il est enfant de Dieu, la différence des formules doctrinales et partant des types confessionnels est

¹ Crinsoz songeait sans doute à des hommes tels que le latitudinaire J.-Alphonse Turretin du côté des réformés, le piétiste Christophe-Matthieu Pfaff, professeur et chancelier à Tubingue, du côté des luthériens.

sans portée. C'est un inconvénient qu'il faut savoir supporter ; un mal inévitable qu'il faut prendre en patience.

Pareille « tolérance » dépasse évidemment la mesure de largeur évangélique dont les églises de confession réformée faisaient généralement preuve à l'égard des membres de l'Eglise luthérienne, et qui a trouvé son expression, entre beaucoup d'autres documents officiels, dans cet article des *Ordonnances pour les églises du pays de Vaud* du 1^{er} juin 1758 : « Les luthériens qui souhaiteront communier avec nous seront admis comme frères, sans les engager à aucune déclaration de leur croyance sur les articles où nous différons d'avec eux. » La largeur à l'égard des individus d'autres dénominations est poussée jusqu'à l'indifférence confessionnelle. Un homme qui professait un semblable *indifférentisme* était-il piétiste ou bien latitudinaire inclinant au rationalisme ? Pour qui ne le saurait pas d'avance, la question ne laisserait pas d'être embarrassante. Seul le coloris quelque peu apocalyptique et « mystique » du langage ferait, sans doute, pencher la balance du côté de la première alternative.

Encore ce langage n'est-il pas toujours égal à lui-même. A l'accent piétiste se mêlent des intonations étrangères. Au milieu de modulations onctueuses et tendres se font entendre des notes discordantes et criardes. Les mots de « vertu, » d'« innocence, » les termes de « généreux sacrifice fait à Dieu, » de « récompense » réservée aux « gens de bien, » à ceux qui par leur « intégrité » et leurs travaux « mériteront » d'être élevés aux dignités du céleste royaume, font avec leur entourage une singulière disparate. Ils sont tout surpris de se rencontrer avec ceux de « conversion, » de « don gratuit de Dieu, » de « grâce vivifiante du Saint-Esprit, » de « félicité accordée à qui s'unit au Sauveur par une foi efficace. » Et cette rencontre est doublement choquante dans des pages où le Seigneur Jésus est appelé couramment « doux et charitable Sauveur, » où il est parlé de « ses charmes vainqueurs » et du « tendre attachement pour lui, » où il est dit que « les larmes des pécheurs repentants désaltèrent son âme, » où l'église figure sous le titre d'« épouse chérie de l'Agneau, » etc.

Dans ces notes qui détonent ne faut-il voir peut-être qu'un effet accidentel des influences exercées par l'air ambiant, par le milieu littéraire? Quel est en effet l'écrivain, si indépendant, si original soit-il, qui ne paye un tribut à l'esprit de son siècle par les concessions plus ou moins inconscientes qu'il fait au langage à la mode? Cette explication superficielle ne saurait nous satisfaire. Il ne suffit pas non plus d'en appeler à l'influence qu'a pu exercer sur le style, sur la terminologie de Crinsoz, sa longue et assidue fréquentation des auteurs sacrés de l'Ancien Testament. Ces inégalités, ces inconséquences de langage tiennent à une cause plus profonde. Le dualisme existait dans l'esprit même de l'auteur. Il y avait chez lui, comme chez tant d'autres, un certain désaccord entre le cœur et l'intelligence, entre la *piété* et la *théologie*. C'étaient comme deux voix, celle de poitrine et celle de tête, de la dissonance desquelles celui-là même qui les émettait tour à tour ne semble pas s'être rendu compte. Ou, s'il en avait le sentiment, il n'éprouvait pas, — vu son indifférence à l'égard des déterminations dogmatiques, — le besoin de les mettre à l'unisson. Il est permis de supposer que sa théologie (pour autant qu'on peut parler de théologie à propos d'un esprit ainsi fait) se ressentait de la tendance arminienne et même semi-pélagienne de l'enseignement qu'il avait reçu de quelques-uns des professeurs de Lausanne, de ce Georges Polier, par exemple, dont un des condisciples de Crinsoz dit dans ses mémoires : « Il a toujours été judicieux, plein de bons sens et de modération dans ses sentimens et dans ses remarques, et il n'a été orthodoxe qu'autant que de raison ¹. » Les idées et le langage du maître pourraient bien avoir déteint dans une certaine mesure sur ceux de son ancien disciple.

Mais ce n'est pas tout. Le piétisme même de Crinsoz, piétisme beaucoup plus pratique que mystique, devait le prédisposer à un certain *légalisme*. Dans la devise consacrée : « foi efficace » ou « active, » il devait être porté tout naturellement

¹ Mémoires autographes de Christ.-Benj. Carrard, dit de Vienne. On n'ignore pas que c'est Polier qui a revu et gâté le catéchisme d'Osterwald en l'adaptant « à l'usage des écoles de charité » de Lausanne, d'où il s'est ensuite répandu dans les écoles et les Eglises du Pays de Vaud.

à mettre l'accent principal sur l'adjectif. Sans doute l'assurance du pardon, de la réconciliation avec Dieu, a pour condition la *foi*, laquelle ne va pas sans une « amère repentance, » une « vive douleur » au sujet du péché. Sans doute encore, la foi ne consiste pas seulement à embrasser la *doctrine* du Fils de Dieu et à se conformer à ses *préceptes*, mais à *s'unir de cœur* à ce Sauveur qui est « la source de toute justice. » Mais l'essentiel est que cet état de grâce s'affirme et se contrôle par l'obéissance active. Cette foi est tenue de faire ses preuves par un christianisme fertile en bonnes œuvres, par la pratique de la loi de Dieu et surtout de la morale de Jésus-Christ, en un mot par la *vertu*. Et en perfectionnant ainsi sa sainteté à l'imitation du Sauveur et avec le secours de son Esprit, l'âme vertueuse ne peut qu'attirer de plus en plus sur elle les bénédictions de Dieu. Dans ce sens, Crinsoz pouvait se croire autorisé à dire que la vertu du chrétien est digne des célestes récompenses. Mais de cette morale à base évangélique, voire même piétiste, qui ne voit qu'il n'y avait qu'un pas au moralisme des rationalistes ?

N'oublions pas, enfin, la notion toute *intellectualiste* que de Bionnens avait de la révélation. Sur ce point, il n'était resté que trop fidèle à l'orthodoxie régnante. On eût pu, semble-t-il, attendre mieux d'un piétiste. La révélation n'était guère, pour lui, que le divin complément des lumières de la « droite raison. » Elle devait se caractériser, dans ses documents divinement inspirés, par « la clarté, la liaison, la force du raisonnement. » Ses moyens de légitimation, c'étaient les miracles et l'accomplissement des prophéties, pour le moins autant que la preuve interne, la démonstration d'esprit et de puissance. Et avec cela, un *subjectivisme* sans frein dans le maniement du texte sacré ! Une exégèse qui, sous prétexte ou avec l'intention sincère de rendre « la vraie pensée du Saint-Esprit, » trouve moyen de lire, non pas entre les lignes, mais entre les mots et les lettres de l'Écriture ce qui cadrerait le mieux avec le « système » prophétique de l'interprète, c'est-à-dire avec les vœux et les espérances de son propre esprit !

En voilà plus qu'assez pour établir que si Crinsoz de Bionnens a été piétiste, il représentait une des variétés du piétisme

qui offrent le plus d'affinité avec le rationalisme naissant. Lui-même, sans aucun doute, eût renié énergiquement ce parentage. Sa foi personnelle ou, pour employer une expression qui lui est familière, son attachement pour le Sauveur, plus encore que ce qu'il restait à sa théologie d'éléments traditionnels, l'empêchèrent de franchir la limite, et nous ne sachions pas qu'aucun de ses disciples immédiats l'ait franchie.

Au reste, il y a rationalisme et rationalisme, comme il y a piétisme et piétisme.

Le rationalisme dans sa vulgaire et plate nudité, l'Eglise de notre pays ne l'a guère connu, du moins n'a-t-il jamais pris possession de ses chaires. La réaction antidogmatique ne s'est pas portée chez nous aux dernières extrémités comme elle l'a fait dans d'autres Eglises protestantes, parce que, même sous le règne du scolasticisme le plus orthodoxe, le culte de la *saine doctrine* n'avait pas fait oublier au même degré les droits du bon sens et les postulats de la conscience morale. En revanche, ce que notre Eglise a bien connu, à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, c'est ce *supranaturalisme* qui, tout en retenant le principe *formel* de la réformation, l'autorité des Saintes Ecritures, reléguait dans l'ombre, sous le nom de « mystères, » les vérités les plus hautes du christianisme, celles qui font de l'Evangile une divine folie. Ce qu'elle a connu, ce sont ces « ministres du culte » qui, tout en raisonnant et en moralisant, cherchaient à se dissimuler la sécheresse de leurs enseignements en les décorant de la phraséologie des « âmes sensibles. » Ce sont ces chrétiens « raisonnables, » que le néopiétisme de notre siècle assimilait sommairement aux païens honnêtes, mais qui, — heureuse inconséquence ! — démentaient souvent par le cœur et la vie les préjugés et les erreurs de leur esprit ; car si beaucoup d'orthodoxes, et même de piétistes, étaient personnellement au-dessous du niveau de leur doctrine, le christianisme pratique de ces prétendus incrédules valait parfois infiniment mieux que leur chétive et pâle dogmatique.

C'est de ce rationalisme-là que le piétiste Crinsoz de Bionnens nous paraît avoir été un des précurseurs.
